

Intervention de la Libre Pensée le 11 novembre à Olonne sur mer

Rassemblement pour la réhabilitation complète de tous les Fusillés pour l'exemple de la Grande guerre.

Citoyennes, Citoyens, Cher(e)s ami(e)s, cher(e)s camarades.

Merci à toutes et à tous de participer à ce rassemblement d'Olonne-sur-mer pour la réhabilitation complète de tous les Fusillés pour l'exemple de la Grande guerre.

A la fin de l'intervention, je vous proposerai d'adopter une adresse au président de la République, comme nous l'avons fait jeudi à destination du premier ministre.

J'interviens au nom du Mouvement de la Paix 85, de la section des Sables de la Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen et du Mouvement pour une alternative non violente de Vendée (MAN-Vendée) et de la fédération de Vendée de la Libre Pensée que je préside.

Aujourd'hui, ce sont en France plus de 60 rassemblements, avec la Libre Pensée, l'ARAC, la LdH, l'Union Pacifiste, le Mouvement de la Paix, et d'autres qui exigent cette réhabilitation.

Nous avons choisi de nous rassembler devant ce monument qui présente un caractère pacifique, et non belliciste. Alors qu'un monument est projeté, les frères Martel, sollicités, ont souhaité donner ce caractère, ainsi qu'à d'autres monuments tels celui de La Roche où nous nous sommes réunis l'an dernier, ou de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

C'est ce que l'on peut savoir d'après le discours prononcé lors de son inauguration le 23 juillet 1922 par le Docteur Baudouin : *« ils se sont refusés à glorifier la guerre passée, eux, anciens poilus, par l'image de la bataille, par un soldat en armes ! Comme ils souhaitaient un monument bien personnel, et tout à fait local, c'est alors que je leur ai suggéré, pour tout ce qu'ils pourraient tenter en Vendée, l'idée d'une scène de Paix, avec l'emploi du costume actuel du pays »*.

Le maire de l'époque, Valère Mathé (1869-1946), présente ainsi le sujet : *« une olonnaise, veuve de guerre ou mère ayant perdu un fils sur les champs de bataille ; en costume de deuil du pays : coiffe ancienne, jupe et châle noirs, dans l'attitude du recueillement »*. Mme Lambert dite la mère Suzanne servit de modèle.

Certes, il ne s'agit pas d'un monument pacifiste tel que ceux de Gentioux (Creuse) « maudite soit la guerre », inscription vers laquelle un orphelin tend son poing, ou Equeurdreveille dans la Manche ou Saint-Martin d'Estréaux dans la Loire : « Maudites soient les guerres et leurs auteurs ». D'autres communes avaient fait ce choix d'une inscription pacifiste, telle la commune de Tarnos dans les Landes . Sur les quatre faces du socle du monument on pouvait lire :

« Mères de famille, que l'avenir, dans la paix, vous réserve plus de gaîté.

L'humanité n'a qu'un chemin, la paix.

Les guerres n'ont jamais été que la misère des peuples : Souvenez-vous !

A ceux qui sont morts, croyant défendre les plus belles vertus de la race humaine. »

Et sur le fût de la pyramide :

« la population de Tarnos à ses 89 regrettés de la Grande Guerre ».

Ces inscriptions étaient insupportables pour certains. Le préfet les a fait retirer en 1923

Ici, nous n'en sommes pas très éloignés, les frères Martel à l'inscription proposée à l'origine ont préféré celle-ci : « Hommage à nos morts 148 Olonnais sont tombés pendant la guerre ».

Nous nous sommes rassemblés pour la réhabilitation de tous les « fusillés pour l'exemple de cette guerre, qui reste dans les mémoires par l'horreur de ce qu'elle fut ». Rappelons de quoi il s'agit.

Dès le début de la guerre en 1914, des exécutions ont lieu. Les autorités militaires prennent des prétextes divers, mutilations volontaires, abandon de poste, qui ont au final comme but de terroriser les troupes. Ce sont les Fusillés pour l'exemple. Il y eut 2 400 condamnations à mort de soldats souvent pris au hasard et 650 d'entre eux furent fusillés dont les deux tiers entre 1914 et 1915; les mutineries de 17 furent comparativement moins réprimées trente exécutions sur 600 condamnés. Et on ne compte pas les exécutions sommaires qui n'ont jamais été recensées. Ces faits sont restés dans les mémoires, comme l'est restée l'image de cette guerre de 1914-1918 comme une immense boucherie, avec pour la France 1 400 000 morts, et près de quatre millions de blessés dont un million de mutilés.

La Vendée a payé un lourd tribut à la guerre 1914-1918 : plus de 22 000 morts, 5% de la population d'avant guerre contre 3,5% dans le cas de la Nation tout entière. Mais elle eut aussi ses Fusillés pour l'exemple. Nous avons connaissance d'au moins quatre soldats originaires de Vendée fusillés entre 1914 et 1916 :

Joseph Bonnin de l'île d'Yeu, illettré, du 137^{ème} RI fusillé en octobre 14 dans la Somme,
Adolphe L'Huillier fusillé au Maroc en avril 1915

Alexandre Martineau fusillé en Alsace à Husseren-Wesserling dans le Haut-Rhin le 3 août 1915,

Armand Mercier du 93^{ème} RI, né à Apremont fusillé en août 1916 dans les carrières de la Meuse à Dieue.

Quant à Gustave Roy du 93^{ème} RI né aux Magnils-Régnières condamné à mort en 1916 sa peine fut suspendue. Il était décédé en 1918, en centre hospitalier. Il fut amnistié en 1925. Car déjà des amnisties avaient été prononcées.

Sur 22 condamnations prononcées pour mutineries de soldats originaires de Vendée en 1917, 6 le furent à la peine de mort, au moins deux furent exécutés.

Dans d'autres pays, des réhabilitations collectives ont déjà été prononcées. Ce qui a été possible au Royaume-Uni et en Allemagne par exemple doit être possible en France.

La réhabilitation doit être collective, il n'est pas possible d'engager un processus au cas par cas, prenant le risque d'attendre encore 98 ans. Faudrait-il ainsi accepter d'enterrer et d'oublier ces hommes une seconde fois ? Pour sa part, la Libre Pensée ne peut suivre ce raisonnement. Ce serait oublier les conditions de cette boucherie imposée à ces hommes.

Permettez moi de citer un exemple de ces conditions imposées aux hommes envoyés au front.

A Husseren-Wesserling, petite ville du Haut-Rhin, les régiments étaient regroupés pour partir sur le front des crêtes vosgiennes. Dont le piton de l'Hartmannwillerskopf (le vieil Armand) qui au cours de cette guerre a vu 8000 morts de chaque côté, et a changé 8 fois de « propriétaire » (*suite à une revérification le nombre de morts au Vieil Armand serait en fait de 30000 des deux côtés au total du début 1915 au début de 1916! selon le journal Vosges-Matin du 6 novembre 2009*). Et dans ces conditions on n'aurait pas le droit d'avoir peur ? De ne plus pouvoir retourner au front ?

Dans le cimetière de cette commune sont neuf croix de ces victimes dont celle d'Alexandre Martineau de Mouilleron-le-captif. Et il faut dire que le général Serret, chef de la 66^{ème} division n'avait aucun sentiment de grâce à l'égard de ces hommes. Lui qui disait en mai 1915 : « la foi implique l'apostolat et le martyr. Peu importe que la guerre dure encore un an ou plus, qu'il y ait

des milliers de tués, moi ou d'autres. En face de la victoire finale, est-ce que cela compte ? » et encore à propos du sacrifice : « on appelle tout simplement cela le devoir, et on méprise ceux qui ne le font pas ». Ce même Marcel Serret et je reprends encore un article du journal l'Alsace de Mulhouse du 10 novembre 2009 est décrit comme grand croyant : « j'espère que Dieu ne me fera pas le chagrin de rester loin de cette guerre que j'attends depuis le début de ma carrière ». Peut-être grand croyant, mais n'hésitant pas à menacer ses hommes de son revolver pour monter au front.

Précisons que les archives de cette 66ème division ont disparu par fait de guerre.

Le ministre des anciens combattants vient d'attribuer la mention de « Mort pour la France » à un soldat fusillé par des balles françaises» (il s'agit du sous lieutenant Jean-Julien Chapelant fusillé le 11 octobre 1914 dans la Somme). Qu'est-ce à dire ? Une manœuvre dilatoire comme le souligne Marc Blondel, président de la Fédération nationale ? Pourquoi un et pas les autres, tous les autres ?

Oui, Amis, citoyennes, citoyens, camarades, nous sommes contre le « *cas par cas* » avec l'idée que : « *Mieux vaut un coupable innocenté, qu'un innocent toujours condamné. Souvenons-nous de l'affaire Dreyfus ! C'est toute l'histoire de notre pays, depuis Voltaire et ensuite la Révolution française, qui a fondé ce principe. Comment rouvrir des dossiers dont un grand nombre a disparu sous les aléas de l'Histoire ? 20% des dossiers des Fusillés pour l'exemple sont détruits ; dans ceux qui restent, dans des procès truqués dont la décision était déjà prise avant la tenue même des Conseils de guerre, les seules pièces à la disposition sont les témoignages à charge des Officiers qui n'avaient pour seul but que de faire condamner les soldats. L'impartialité de la Justice ne pourra donc être mise en œuvre : il n'y a plus de témoins dignes de ce nom.* » D'autant plus que cette justice de terreur a été conduite sans instruction, sans appel, sans recours, voire sans défense !

Nous avons écrit au premier ministre pour protester contre le fait de ne voir aucune décision de réhabilitation collective. Les citoyennes et citoyens réunis le 8 novembre aux Sables ont repris cette protestation. Nous l'avons transmise au premier ministre et aux parlementaires de Vendée en sollicitant leur soutien à cette démarche, et également à la presse.

Amis, citoyennes, citoyens, camarades,

Avant que l'Europe plonge dans la barbarie la plus inimaginable, où les hommes, ouvriers et paysans, se battaient contre la mort, le désespoir et les ordres, mais aussi contre leurs frères sans comprendre, ni pourquoi, ni pour qui ; avant cette haine, des femmes et des hommes se sont dressés contre la guerre. Aujourd'hui, nous savons l'horreur de cette guerre, la chape de plomb de la censure a été brisée par la volonté continue des citoyens. Nous savons et nous comprenons le désarroi, le refus de l'horreur, la peur du front.

Parmi ces femmes et hommes refusant la guerre, déjà le 25 juillet 1914, le citoyen Jean Jaurès s'adressait ainsi : "*Citoyens, si la tempête éclatait, tous, nous socialistes, nous aurons le souci de nous sauver le plus tôt possible du crime que les dirigeants auront commis et en attendant, s'il nous reste quelque chose, s'il nous reste quelques heures, nous redoublerons d'efforts pour prévenir la catastrophe. Déjà, dans leur journal le Vorwaerts, nos camarades socialistes d'Allemagne s'élèvent avec indignation contre la note de l'Autriche et je crois que notre Bureau Socialiste International est convoqué.*

Quoi qu'il en soit, citoyens, et je dis ces choses avec une sorte de désespoir, il n'y a plus, au moment où nous sommes menacés de meurtre et de sauvagerie, qu'une chance pour le maintien de la paix et le salut de la civilisation, c'est que le prolétariat rassemble toutes ses forces qui comptent un grand nombre de frères, Français, Anglais, Allemands, Italiens, Russes et que nous demandions à ces milliers d'hommes de s'unir pour que le battement unanime de leurs cœurs écarte l'horrible cauchemar. »

Jaurès est le premier exécuté pour l'exemple. Le premier de cette guerre. Il a levé la tête pour éviter la guerre, il l'a payé de sa vie. Il est le premier homme victime de la boucherie. Il a de commun avec les Fusillés pour l'exemple, de s'être élevé contre la barbarie, l'infamie, la guerre. Chacun à son niveau, mais poussés par le même refus de mourir, le même désir de vivre.

« *Pourquoi ont-ils tué Jaurès* » demandait Jacques Brel ? La réponse tragique est : pour en tuer des millions d'autres, et pas toujours sous les balles dites « *ennemies* ». C'est l'horreur des Fusillés pour l'exemple que l'assassinat de Jean Jaurès a préfiguré.

Ils ont de commun que les assassins, les bourreaux engalonnés des Fusillés pour l'exemple et Raoul Villain pour Jaurès, sont remerciés par la patrie. A l'acquiescement de l'assassin de Jaurès, Anatole France écrit : "*Travailleurs, Jaurès a vécu pour vous, il est mort pour vous. Un verdict monstrueux proclame que son assassinat n'est pas un crime. Ce verdict vous met hors la loi, vous et tous ceux qui défendent votre cause. Travailleurs, veillez.*"

Jaurès assassiné !

Des ouvriers et paysans de France, fusillés pour l'exemple ! C'est cette même génération qui a été sacrifiée pour les intérêts des marchands de canons. Comment comprendre que ceux qui se targuent d'être « *le Parti de Jaurès* » ne réhabilitent pas au plus vite les camarades de Jaurès, tous ceux qui sont tombés après lui ?

Exiger la réhabilitation des fusillés pour l'exemple, c'est replacer ces hommes au centre de la Cité. C'est les réinscrire comme citoyens dans la République. Nous demandons à l'État de prendre ainsi ses responsabilités, et par la voix de sa plus haute autorité de rendre justice à ces hommes, à leur famille, à notre histoire.

Il y en a 650 dans ce pays, restés humiliés, bannis, ostracisés. Il y a 650 fusillés pour l'exemplarité décrétée par des assassins assermentés. Seuls une cinquantaine de cas ont été réhabilités. La réhabilitation ne doit pas être que mémorielle, il faut un acte politique pour la rendre complète, pleine et entière.

Mais, contrairement à ce qui a été fait en 2006 au Royaume-Uni pour les 306 Fusillés britanniques pour l'exemple, la réhabilitation n'a pas encore été prononcée en France.

Aujourd'hui, ici à Olonne-sur-mer, avec la Libre Pensée et le Mouvement de la Paix, la section des Sables de la Ligue des droits de l'Homme et du Citoyen et le MAN Vendée, nous nous adressons à vous, Monsieur le Président de la République comme dans plus de 70 rassemblements à travers la France ; nous vous demandons de prononcer la réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple. Vous en avez le pouvoir, il est temps d'en finir, il est temps de rendre justice, réhabilitez les Fusillés pour l'exemple !

Rappelons-le, c'est dès 1915 que la question de la justice pour ces fusillés a été posée, tant par des personnalités, des parlementaires, que par la Ligue des droits de l'Homme, puis par les associations d'anciens combattants.

C'est un combat que nous n'abandonnerons pas. Faire connaître le combat pour la réhabilitation plus largement auprès des citoyens, des élus, permet à chacun de se positionner. Ainsi, depuis 2008, 17 Conseils généraux et 3 Conseils régionaux (Limousin, Corse et Champagne-Ardenne) ont déjà pris position pour la réhabilitation. Le dernier en date, le conseil régional de Champagne-Ardenne a émis le vœu suivant en juin dernier, je vous en donne quelques extraits : "*Durant la première guerre mondiale, 2 400 soldats français ont été condamnés lors de jugements expéditifs et arbitraires rendus par des conseils de guerre spéciaux, pour refus d'obéissance, abandon de poste ou mutinerie. Plus de 650 d'entre eux ont été « fusillés pour l'exemple », dont de nombreux Champardennais. Ces « fusillés pour l'exemple » sont morts pour la France et par la France. Ils*

n'étaient pas des lâches, comme les autorités militaires ont voulu le faire croire. Ils se sont insurgés devant l'hécatombe, contre les échecs répétés des assauts sous la mitraille.(...) Tous ces hommes ont été injustement dépossédés de leur honneur. Il appartient à la République de la leur rendre et de réparer cette injustice comme le demandent leurs descendants et nombre d'associations. Le Conseil régional apporte son soutien à cette réhabilitation pleine, publique et collective de tous les « fusillés pour l'exemple » de la guerre de 1914-1918 et demande au Président de la République de prendre une décision forte en ce sens."

L'action conjointe de la Libre Pensée, de l'ARAC, de la LDH, de l'Union pacifiste et du Mouvement de la Paix et d'autres a permis ces prises de position, mais il nous faut l'achever.

Rappelons que monsieur le président du conseil régional des pays de la Loire s'est adressé au président de la République dans ce sens en 2009. et que Monsieur Yannick Vaugrenard, sénateur de Loire-Atlantique avait l'an dernier adressé un message au président de l'époque.

Nous nous sommes adressés à mesdames et messieurs les parlementaires de Vendée. Un seul en a accusé réception, monsieur le sénateur Merceron. Un courrier semblable a été adressé à monsieur le président du Conseil Général de la Vendée.

L'histoire n'a pas besoin d'être réécrite, elle se suffit à elle-même. Elle est nécessaire pour comprendre. C'est pourquoi la dernière duperie qu'est la loi Laffineur, qui vise à commémorer les morts de toutes les guerres, est un étrange mélange des genres, une loi fourre-tout où toutes les guerres se vaudraient, les commémorations ne seraient qu'une. C'est pourtant dans ce cadre que les cérémonies officielles d'aujourd'hui se tiennent ! La loi Laffineur, c'est le début de l'oubli, l'amputation de la mémoire, la condamnation d'une compréhension de l'histoire. La loi Laffineur ouvre la célébration des guerres sans en distinguer le fond et les formes : guerres impérialistes, guerres coloniales.

Et aujourd'hui ?

Près d'un siècle a passé, émaillé de dizaines d'autres guerres mondiales, continentales, ou régionales et leurs dizaines de millions de morts. Et aujourd'hui ce monde inquiet et en crise sent toujours la poudre. Après la fin de la guerre froide, on a prétendu que le monde était en paix. Mais c'est une autre forme de guerre qui existe et cela sur tous les continents.

Le monde en guerre profite à beaucoup de gens et de gouvernements. Les dépenses militaires se montent aujourd'hui à plus de 1 500 milliards de dollars. Loin de se pacifier, ce monde est mis à feu et à sang toujours davantage pour le plus grand profit des industriels marchands d'armes, autant qu'aux plus grands moments de tension pendant la guerre froide et l'opposition des deux blocs.

Le viol des droits des peuples conduit toujours à l'oppression de l'Humanité.
Un peuple qui en opprime un autre ne saurait être un peuple libre.

Le passé rejoint le présent.

Cent ans de régime de guerres, de destructions, de pillages. "*Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage*" disait Jaurès.

Alors que faut-il attendre ? De voir tomber les pays dans des conflits armés les uns après les autres ? Le doute et les incertitudes ne gouvernent pas le monde, seules la Raison et la Lumière ouvrent la voie de la concorde.

La Libre Pensée est pour la liberté de conscience !

C'est pour cela que, fidèle aux philosophes antiques, aux penseurs arabo-musulmans, aux poètes rebelles, aux Lumières, aux Républicains, aux combattants de la liberté individuelle et collective, la Libre Pensée mettra ses forces, engagera les citoyens à construire la voie de la justice. Nous sommes inconditionnellement pour ces femmes, ces hommes qui se lèvent contre la guerre.

Et je rappelle qu'il s'agit d'un combat commun, mené avec la Ligue des droits de l'Homme, l'ARAC l'Union Pacifiste, auxquels se joignent d'autres comme le MAN Vendée.

Ce monde de divisions, de haines, de guerres, nous devons le refuser. Nous ne devons pas cesser de lutter pour la paix, pour la concorde universelle. Et le meilleur moyen d'avoir la paix, c'est d'œuvrer à un monde débarrassé des exploiteurs, des agioteurs et des religions. Pour éviter la guerre, débarrassons-nous des fauteurs de guerre. De tous ceux qui se complaisent et qui justifient leur existence par la haine des autres.

Citoyennes, citoyens, Amis, Camarades,

Le monde que nous voulons, c'est celui des femmes et des hommes libres dans une société libre, humaine et fraternelle.

Alors, oui maudite soit la guerre, maudites soient toutes les guerres !

Et maudits soient ceux qui les provoquent, les organisent !

Réaffirmons notre exigence : réhabilitation complète et collective des 650, de tous les Fusillés pour l'exemple !

Vive la paix des peuples.

Je vous propose maintenant d'adopter l'adresse suivante au président de la République :